



Note de
présentation
synthétique
.....
Compte
administratif
2022

Éléments de contexte : économique, social, budgétaire

La croissance ralentit

L'année 2022 fut une année moins faste que prévu, en raison de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique qui en a découlé.

La croissance du PIB au premier trimestre 2022 a été de -0,2 % en variation trimestrielle pour ensuite connaître un rebond de 0,5 % au T2. La croissance est légèrement positive au troisième trimestre (0,2 %).

L'activité française a continué de résister globalement malgré une inflation élevée. Après avoir ralenti en août et en septembre (5,9 % et 5,6 %), l'inflation repart à la hausse en octobre à 6,2 %. L'inflation française demeure inférieure à celle de la zone Euro, 10,2 % en octobre, ou encore à celle de sa voisine allemande (11,2 %). La consommation des ménages a marqué le pas. Selon les dernières prévisions, la croissance annuelle française en 2022 serait de 2,5 %.

Un marché du travail en tension.

Certaines branches industrielles en difficulté face à la crise énergétique

Le taux de chômage en France est resté stable au premier semestre 2022 (7,2 %). Un taux assez faible qui s'explique principalement par la hausse de la population active ainsi que par les créations d'emplois. Néanmoins, la part des entreprises françaises rencontrant des difficultés de recrutement en octobre 2022 a atteint des niveaux inédits dans les grands secteurs de l'économie. En effet, 81 % des entreprises de l'industrie manufacturière sont concernées, 67 % dans les services et 82 % dans le secteur de la construction.

Ces difficultés se manifestent dans un contexte de demande de travail élevée de la part des entreprises. Ainsi, il semblerait que le déséquilibre sur le marché du travail provienne davantage d'un besoin de main-d'œuvre supplémentaire (excès de demande de travail) que d'un déficit de main-d'œuvre dû à des problèmes structurels comme un manque de compétences ou bien une faible attractivité.

Selon les enquêtes de conjoncture de l'INSEE, les branches manufacturières les plus intensives en énergie présentent en septembre les climats des affaires les plus dégradés parmi les branches industrielles. Des niveaux bien en dessous de leurs moyennes de long terme pour l'industrie chimique, l'industrie du bois et du papier ou bien encore pour la métallurgie. Cette dégradation du climat reflète les inquiétudes sur l'approvisionnement et sur les hausses de prix du gaz et de l'électricité.

Une inflation record frappe le pays

La France a connu un choc inflationniste inédit en 2022 à l'instar de nombreux pays. La hausse des prix n'avait pas atteint un tel niveau depuis le milieu des années 1980. La majeure partie de cette inflation est imputable à l'augmentation drastique des prix de l'énergie subséquente à l'éclatement de la guerre en Ukraine en février 2022. Cette hausse de l'inflation provient principalement de l'accélération des prix de l'énergie, de l'alimentation et des produits manufacturés. La dynamique baissière du pouvoir d'achat des ménages français révèle la sévérité du choc inflationniste.

Les prix à la production devraient rester à des niveaux élevés tant que les problèmes d'approvisionnement d'énergie persistent. Si les risques de rupture d'approvisionnement et de pénurie venaient à se matérialiser cet hiver, les coûts de production pourraient encore augmenter et se transmettre au prix de la consommation des biens et services hors énergie.

Baisse en volume du budget 2023

Après plusieurs années marquées par un budget fortement expansionniste en réponse à la crise sanitaire, le déficit budgétaire diminuera en 2023 et les finances publiques devraient petit à petit retrouver une trajectoire plus soutenable selon les projections du gouvernement. D'après le projet de loi de finances (PLF) 2023, le déficit public devrait atteindre 5 % du PIB en 2022 (après 6,4 % en 2021) et s'y stabiliser en 2023.

Le ratio de dépenses publiques devrait poursuivre sa baisse en 2023. Il s'établira à 56,6 % du PIB, malgré la mobilisation des finances publiques pour protéger les ménages et les entreprises contre la crise énergétique.

Le PLF 2023 prévoit une baisse de 1,5 % en volume pour les dépenses publiques, principalement en raison de la forte diminution des mesures de soutien d'urgence pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie.

Un risque pèse sur les finances publiques françaises avec la montée des taux directeurs de la Banque centrale européenne et la mauvaise conjoncture macroéconomique. Le taux d'intérêt obligataire de la France à 10 ans grimpe à des niveaux non vus depuis une décennie. Le poids de la dette va donc augmenter dans les années à venir et contraindre la France à plus de rigueur dans la gestion de ses finances publiques.

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure...

Fonctionnement

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT						
En milliers d'euros		Moyenne 2019-2022	2019	2020	2021	2022
Charges à caractère général			669,5	672,3	741,4	870,8
	<i>Evolution</i>	+6,8%	-3,8%	0,4%	10,3%	17,4%
Charges de personnel			1 142,2	1 247,6	1 349,6	1 432,9
	<i>Evolution</i>	+5,8%	14,2%	9,2%	8,2%	6,2%
Autres charges de gestion courante			970,5	1 007,9	1 107,9	1 074,0
	<i>Evolution</i>	+2,6%	1,0%	3,9%	9,9%	-3,1%
Reversement de fiscalité			964,6	964,6	1 006,7	1 005,3
	<i>Evolution</i>	+1,0%	0,0%	0,0%	4,4%	-0,1%
FNGIR			662,6	662,6	662,6	662,6
	<i>Evolution</i>	0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Charges d'intérêts			87,5	64,6	56,8	49,0
	<i>Evolution</i>	-13,5%	139,5%	-26,2%	-12,0%	-13,8%
Autres dépenses			5,5	24,4	1,3	0,0
	<i>Evolution</i>	-100,0%	-81,6%	344,5%	-94,7%	-100,0%
Charges de fonctionnement			4 502,5	4 644,1	4 926,4	5 094,6
	<i>Evolution</i>	+3,1%	3,5%	3,1%	6,1%	3,4%

En 2022, les dépenses de fonctionnement affichent une augmentation de +3.4 % par rapport à 2021 et + 3.1 % par an en moyenne depuis 2019.

Les charges à caractère général connaissent une forte augmentation de 17.4 % entre 2021 et 2022.

Par rapport à 2021, les principales nouvelles dépenses 2022 concernent le paiement des assurances dommages ouvrages pour la crèche et le Repaire à Bréal sous Montfort (33 k€), le paiement sur un seul exercice budgétaire des rendez-vous avec la Lune (+ 38 k€), le

traitement de l'évacuation des eaux pluviales sur la ZA Hindré (15 k€), les frais de formation des agents (+ 10 k€), la destruction des nids de frelons asiatiques (+ 9 k€).

Les charges de personnel augmentent de 6.2 % entre 2021 et 2022 (cf. focus ci-après).

Les charges de gestion courante diminuent de 3.1 %. En 2021, le budget principal avait pris en charge une partie du déficit de fonctionnement de la ZA Châtelet (100 000 €), ce qui n'a pas été le cas cette année puisque le budget unique ZA BROCELIANDE est excédentaire en section de fonctionnement.

Les charges d'intérêts diminuent de 14 %.

EVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
En milliers d'euros	Moyenne 2019-2022	2019	2020	2021	2022
Contributions directes - compensations		4 427,2	4 594,3	4 588,0	5 062,1
<i>Evolution</i>	+3,4%	8,2%	3,8%	-0,1%	10,3%
DGF		598,0	641,3	668,4	646,1
<i>Evolution</i>	+2,0%	6,4%	7,2%	4,2%	-3,3%
Autres dotations et versements de l'Etat		313,2	501,4	425,9	482,7
<i>Evolution</i>	+11,4%	19,9%	60,1%	-15,1%	13,3%
Ressources liées à la péréquation horizontale		199,0	223,3	238,8	234,3
<i>Evolution</i>	+4,2%	7,1%	12,3%	6,9%	-1,9%
Autres recettes		255,9	385,6	320,6	401,8
<i>Evolution</i>	+11,9%	27,1%	50,7%	-16,8%	25,3%
Produits de fonctionnement		5 793,2	6 345,9	6 241,7	6 827,0
<i>Evolution</i>	+4,2%	9,3%	9,5%	-1,6%	9,4%

Les produits de fonctionnement, après une diminution en 2021, augmentent fortement en 2022 du fait notamment :

- de la hausse du taux du foncier bâti (+ 76 k€)
- de la hausse de l'IFER (+21 k€) et de la CVAE (+ 40 k€)
- de la hausse de fraction de TVA (+195 k€)
- de la régularisation d'une recette d'IFER non perçue depuis 2018 (les éoliennes de Treffendel) : + 85 k€
- de la mise en place de la refacturation du service ADS aux communes (+ 55 k€)

Investissement

Les dépenses d'investissement (opérations d'équipement) se sont élevées à 2.7 millions d'euros en 2022 alors que les recettes d'investissement (subventions) ont atteint 500 000 €, soit un besoin de financement de 2.2 millions d'euros.

DEPENSES ET RECETTES D'EQUIPEMENT DU BUDGET PRINCIPAL				
	2019	2020	2021	2022
DEPENSES D'EQUIPEMENT	4 803,4	1 680,3	2 042,7	2 698,1
RECETTES D'EQUIPEMENT	444	461	363	501
BESOIN DE FINANCEMENT	4 359	1 219	1 679	2 197

Montant du budget consolidé (avec les budgets annexes)

RESULTAT 2022 DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS BUDGET CONSOLIDÉ			
Fonctionnement		Investissement	
Dépense	10 660 352,71 €	Dépense	6 025 199,47 €
Recette	12 565 229,94 €	Recette	5 109 984,51 €
Résultat de l'exercice 2022	1 904 877,23 €	Résultat de l'exercice 2022	- 915 214,96 €

Tous budgets confondus, on observe un résultat excédentaire en section de fonctionnement et un déficit sur la section d'investissement.

Crédits d'investissement

En 2022, le niveau de dépenses d'investissement de la Communauté s'établit à 2 698 K€ soit un **taux de réalisation de 48 %**.

Ces dépenses d'investissement concernent principalement :

- Les travaux du Repaire : 1 009 k€
- La poursuite du développement du Très Haut Débit et la montée en débit à Paimpont et Plélan : 459 k€
- Les travaux de la tranche 1 des liaisons cyclables : 299 k€
- Les travaux du multi-accueil à Bréal sous Montfort : 214 k€
- Les travaux de l'extension de l'office du tourisme à Paimpont : 184 k€
- L'aménagement de l'îlot du Châtelet : 182 k€
- Le versement de fonds de concours aux communes membres : 110 k€
- Le pass commerce : 56 k€

Les principales opérations reportées, décalées ou qui n'ont pas fait l'objet de dépenses en 2022 :

- Rénovation de l'éclairage public rue des Entrepreneurs à Bréal sous Montfort : 80 k€
- OPAH : 54 k€
- Aides directes aux agriculteurs : 30 k€
- Signalétique de zones : 15 k€
- Aires d'accueil de gens du voyage : 6 k€

Les principales opérations ayant pris du retard en 2022 :

- Les travaux du Repaire : - 680 k€
- Les travaux du multi accueil à Bréal sous Montfort : - 650 k€
- L'aménagement de l'îlot du Châtelet : - 430 k€

Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette

CONSTITUTION DE L'EPARGNE					
En milliers d'euros	Moyenne 2019- 2022	2019	2020	2021	2022
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors cession d'immos)	4,2%	5 783,5	6 236,8	6 241,7	6 827,0
DEPENSES REELLES DE GESTION (hors charges d'intérêts et dotations aux amortissements et provisions)	3,1%	4 410,3	4 565,2	4 869,5	5 045,6
EPARGNE DE GESTION		1 373,2	1 671,6	1 372,2	1 781,4
<i>Evolution</i>	+8,6%	39,2%	21,7%	-17,9%	29,8%
Intérêts remboursés		87,5	58,1	56,8	49,0
<i>Evolution</i>	+7,4%	105,0%	-33,6%	-2,2%	-13,8%
EPARGNE BRUTE		1 285,7	1 613,5	1 315,4	1 732,4
<i>Evolution</i>	+8,6%	36,2%	25,5%	-18,5%	31,7%
Capital remboursé		344,9	348,0	368,7	364,6
<i>Evolution</i>	+23,0%	114,1%	0,9%	6,0%	-1,1%
EPARGNE NETTE		940,8	1 265,5	946,7	1 367,8
<i>Evolution</i>	+4,9%	20,1%	34,5%	-25,2%	44,5%

L'épargne de gestion de la Communauté de Communes a atteint en 2022 un niveau supérieur à 2020. Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de plus de 9 % par rapport à 2021 alors que les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 3.4 %.

L'épargne nette se situe à 1 368 K€. Les objectifs fixés dans le pacte fiscal et financier prévoient un niveau d'épargne nette aux environs de 800 k€ sur la durée du pacte.

Fin 2022, le taux d'épargne brute de la Communauté de Communes (Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) s'établit à 25.4 % contre 21 % en 2021 et 25.4 % en 2020.

Des recettes exceptionnelles ont été perçues en 2022 (reversement d'IFER non prévu, fraction de TVA très dynamique liée à l'inflation).

Deux équipements structurants (le Repaire et la crèche à Bréal sous Montfort) ont pris du retard, les charges induites de fonctionnement seront perceptibles à partir de septembre 2023.

Le projet de territoire a été validé en juillet 2022, un certain nombre d'actions issues de celui-ci sera lancé à partir de cette année.

Niveau d'endettement de la collectivité / capacité de désendettement

De l'évolution des investissements découle directement l'évolution de l'encours de dette. En effet, en finances locales l'emprunt fait office de réelle variable de bouclage au financement des investissements des collectivités.

Fin 2022, **l'encours de dette sur le budget principal s'établit à 3 320 k€** soit une capacité de désendettement (c'est-à-dire la durée exprimée en année que la Communauté de Communes mettrait à rembourser sa dette après avoir honoré toutes les dépenses courantes) de **2 années. Le seuil d'alerte est de 8 à 10 années.**

ENDETTEMENT AU 31/12/N BUDGET PRINCIPAL				
	2019	2020	2021	2022
Encours de dette (en K€)	4 374,00 €	4 026,00 €	3 674,88 €	3 320,51 €
Capacité de désendettement (en années)	3,4	2,5	2,8	1,9

Niveau des taux d'imposition

Les taux de la taxe sur le foncier bâti et de la CFE ont été augmentés cette année, conformément aux engagements pris lors de la validation du pacte fiscal et financier.

Le taux de TFB est passé de 0.71% à 1.21% et celui de la CFE de 23.80 % à 24.52 %.

		Bases définitives 2022	Taux 2022	Produit
TH		973 381 €	10,84%	105 515 €
TFB		14 324 221 €	1,210%	173 323 €
TFNB		868 915 €	2,76%	23 982 €
CFE		3 549 476 €	24,52%	869 311 €
				1 172 131 €

Principaux ratios légaux

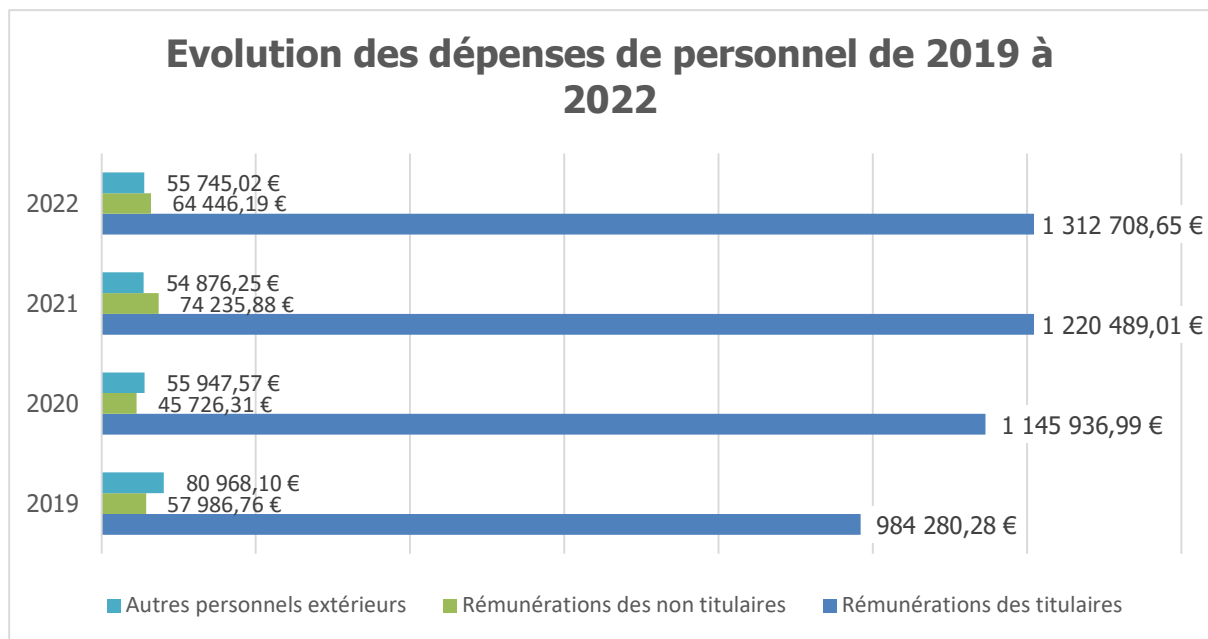
	2022	2023	2024	2025	2026
Dépenses réelles de fonctionnement / population	273	314	354	351	350
Produit des impositions directes / population	68	66	67	68	68
Recettes réelles de fonctionnement / population	366	387	407	408	409
Dépenses d'équipement brut / population	109	226	170	170	93
Encours de la dette / population	178	373	347	319	311
Dotation globale de fonctionnement / population	35	35	35	35	34
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	28,13 %	29,34 %	27,54 %	28,26 %	28,48 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	79,82 %	86,06 %	93,58 %	92,7 %	91,89 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29,73 %	58,41 %	41,67 %	41,6 %	22,82 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	48,64 %	96,52 %	85,07 %	78,2 %	71,5 %

Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les dépenses de personnel augmentent de + 5.8 % par an en moyenne sur la période 2019-2022 avec une augmentation de +6.2 % en 2022.

Cette augmentation entre 2021 et 2022 s'explique par :

- Le recrutement d'un chargé de mission mobilité à temps plein à compter de mars 2022
- L'effet année pleine pour la cheffe de projet PVD
- La revalorisation du point d'indice à compter de juillet 2022 (+ 3.5 %)
- La revalorisation du régime indemnitaire à hauteur de 3 % à compter d'octobre 2022



Majoritairement, Brocéliande Communauté a recours à des agents titulaires (92 % de la masse salariale). Les agents contractuels représentent 8 % de l'effectif total.

Brocéliande Communauté compte 24 femmes et 9 hommes dans ses effectifs au 31/12/2022.